

Informations de base	
2013/0451(NLE) NLE - Procédures non législatives Règlement	Procédure terminée
Niveaux maximaux admissibles de contamination radioactive pour les denrées alimentaires et les aliments pour bétail après un accident nucléaire ou dans toute autre situation d'urgence radiologique Subject 3.10.08.01 Alimentation animale 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 3.60.04 Energie, industrie et sécurité nucléaire 3.70.08 Pollution radioactive 3.70.10 Catastrophes d'origine humaine, pollution et accidents industriels 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2013/0451(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Consultation du Parlement
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité Euratom A 032 Traité Euratom A 031
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/8/00327